



REGLEMENT Risoul Queyras 2019 :

De le Risoul Queyras du 28 juillet 2019

Du Critérium de Risoul du 27 juillet 2019



Les courses

- **Samedi 27 juillet 2019 : Le Critérium de Risoul**

10 boucles 20 km pour 500 D, au cœur de la station de Risoul 1850

Parcours féminines : 6 boucles

Parcours enfants et + de 70 ans 2 boucles

- **Dimanche 28 juillet 2019 : La Risoul Queyras**

La course est chronométrée et comprend 3 parcours :

1. Grand Parcours A : 137 km

2. Moyen Parcours B : 105 km

Sur le grand et moyen parcours la neutralisation de la descente du col izoard est prévue dans le cadre de l'autorisation administrative.

Le chronométrage s'arrêtera au col et reprendra à la fin de la zone d'activité sud de Briançon au rond point

3. Petit parcours C : 45 km

Les Horaires

Départ de la cyclo pour les 3 parcours : Camping Les Iscles base de loisirs d'Eygliers

8h 15 : grand et moyen parcours

8h 30 : petit parcours

Fin des parcours avec l'arrivée rue principale de Risoul station

Podium rue principale de Risoul station.

Tarifs

Prix de la Risoul Queyras : 38 € (majoré à 42 € les 26 et 27 juillet et 46 € le 28 juillet)

Prix du Critérium : 10 € ou gratuit si inscription à la Risoul Queyras

Ce tarif comprend : le maillot Risoul Queyras 2019, le repas du dimanche midi, un forfait de ski journée pour la saison 2019/2020

Organisation Générale

La Risoul Queyras est organisée par le Risoul Vélo Club et l'Office de Tourisme de Risoul.

La course est organisée selon les règles de la FFC pour l'organisation des cyclosporives et dans ce cadre deux commissaires FFC encadrent le déroulement de l'épreuve. Les concurrents devront respecter toutes les remarques ou décisions prises par les commissaires dans le déroulement de l'épreuve.

Conditions Générales

Les concurrents s'engagent à respecter le règlement par le seul fait de leur inscription et doivent être en possession des documents mentionnés dans les conditions d'inscriptions ci-dessous.

Conditions D'inscriptions

Est admise toute personne née avant 2001 (soit 17 ans) pour le grand et moyen parcours et

Toute personne née en 2003 et 2004 (15 et 16 ans) **pour le petit parcours uniquement.**

Possédant :

- Un certificat médical de moins d'un an, de non contre indication à la pratique en compétition du vélo
- Une licence FFC, UFOLEP ou FSGT
- Pour les ressortissants étranger : un certificat médical obligatoire (même si licenciés dans leur pays)
- L'inscription sera considérée comme officielle après réception du dossier complet et du règlement des droits d'inscription.
- Le présent règlement devra être approuvé et signé.

Déroulement de l'épreuve

Dimanche 28 juillet : départ de la course à 8h15 du camping Les Iscles base de loisirs d'Eygliers pour le moyen et grand parcours et 8h30 pour le petit parcours.

A partir de 11h30 : premières arrivées à Risoul 1850

13h30 : remise des prix parcours C

14h00 : remise des prix parcours B

15h00 : remise des prix parcours A

Classement

Cat A : femmes de 18 à 39 ans inclus

Cat B : femmes de 40 à 49 ans inclus

Cat C : femmes de 50 à 59 ans inclus

Cat D : femmes de 59 ans et +

Cat E : hommes de 17 à 29 ans inclus

Cat F : hommes de 30 à 39 ans inclus

Cat G : hommes de 40 à 49 ans inclus

Cat H : hommes de 50 à 59 ans inclus

Cat I : hommes de 60 à 67 ans inclus

Cat J : hommes de 68 ans et +

Cat k : jeunes de 15 à 16 ans inclus

Abandon et mise hors course

Un abandon doit se faire si possible à un contrôle de passage. Le recours à toute forme d'assistance extérieure à l'organisation peut entraîner la mise hors course.

Toute non assistance à personne en danger produira les mêmes effets.

Tout comportement non sportif ou déloyal peut entraîner des pénalités ou la mise hors course.

De même tout abandon de déchets sur la voie publique entraînera une disqualification.

Chaque participant devra se conformer au code de la route ainsi qu'aux arrêtés des localités traversées et sera le seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

Réclamations

Les réclamations écrites et signées ne seront acceptées qu'à condition d'être clairement motivée et remises à la direction de course au plus tard 0h30 après l'arrivée.

Sécurité

L'organisation a prévu une équipe en charge du contrôle ainsi que deux commissaires de course, les motards du sport (6) et une équipe d'intervention médicale (2 ambulances, 2 médecins et la Croix Rouge Française).

Afin d'obtenir l'intervention rapide des secours, il convient de prévenir les contrôleurs de courses sur le parcours.

Equipement

Le port du casque ainsi que la plaque de cadre sont obligatoires.

Prolongateur interdit

Les concurrents s'engagent à accepter sans conditions et sans contreparties les prises d'images, de sons et autres photos ainsi que l'exploitation de ces documents.

Attention : Port du maillot Risoul Queyras obligatoire pour être classé

Modification – Annulation

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation, l'organisation procédera dans ce cas au remboursement des frais d'inscriptions. Aucune autre contrepartie ne sera accordée aux inscrits.

Signature du concurrent :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

